

FICHE TECHNIQUE N° 6

HYGIENE et PREVENTION au CABINET MEDICAL ou PARAMEDICAL
--

Recommandations professionnelles de juin 2007 à la demande de la DGS avec un partenariat avec la HAS

Tous les professionnels de santé sont concernés.

1- Organisation du cabinet et entretien des locaux :

Recommandé par « accord professionnel » :

- Aération des locaux, point d'eau dans chaque salle de consultation, poubelles sélectives (papiers, DASRI, OPCT), revêtement lessivable ou drap à usage unique.

- Eviter transmission croisée par les jouets en salle d'attente, entretien quotidien des sols, surfaces et mobiliers...

- Utilisation de matériel à usage unique, à défaut : veiller à stérilisation et à décontamination des dispositifs médicaux utilisés.

- Hygiène des mains : facteur majeur de prévention des infections liées aux soins en termes de morbidité et de mortalité. Lavage des mains au savon doux liquide (arrivée au cabinet et départ), désinfection des mains par friction hydro-alcoolique ou au savon doux entre chaque patient et si interruption des soins pour un même patient, utilisation d'essuie-mains à usage unique, avant lavage des mains enlever les bijoux, porter les ongles courts non vernis, utiliser quotidiennement une crème émolliente.

- Port d'une blouse non recommandé de manière standard (lavage des blouses à 65°C), tenue propre, changée quotidiennement.

- Hors établissements de santé, arrêté de Code de la Santé Publique du 23 mai fait obligation aux candidats à l'exercice d'une profession de santé d'être vaccinés contre la tuberculose et d'être immunisés contre l'hépatite B, la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite. Professionnels de santé formés avant cette date : pas d'obligation légale mais recommandation. Recommandation promouvoir auprès personnels des cabinets médicaux vaccination contre grippe (annuelle), rougeole, rubéole, oreillons et coqueluche ; recommandation supplémentaire pour personne chargée entretien du cabinet : vaccination contre hépatite B.

- Port du masque recommandé au cours de la kinésie respiratoire et de l'aspiration bronchitique. Port du masque facial de protection respiratoire jetable de classe d'efficacité FFP1 recommandé face à un patient atteint de tuberculose bacillifère, classe FFP2 face à une tuberculose multi résistante, celui-ci est obligatoire face à patient présentant syndrome respiratoire dans contexte d'épidémie de gravité particulière.

2 - Protocole d'entretien des locaux :

- Précautions à prendre : vérifier les vaccinations, tenue de travail (blouse, gants), hygiène des mains (avant de boire ou manger, après avoir retiré les gants de ménage, avant départ du cabinet médical).

- Manière d'entretenir les différents locaux : préparer le matériel nécessaire, aérer les pièces chaque jour, commencer par pièces administratives puis salles de soins, toilettes et local d'entretien dans cet ordre : éléments suspendus, surfaces, matériel médical, évier et lavabo, toilettes, enlèvement des déchets, entretien du sol, entretien quotidien des sols et des meubles, nettoyage approfondi des pièces à programmer périodiquement, rideaux à laver au moins tous les 6 mois, dépoussiérage humide pour sols et surfaces avant lavage (détergent

du commerce), proscription d'alcool pour désinfecter, nettoyage quotidien du matériel du local d'entretien.

- Secrétariat, salle d'attente et couloir : dépoussiérage humide et nettoyage au détergent du mobilier, nettoyage du téléphone et des poignées de porte avec lavette imbibée d'un détergent-désinfectant, manipulation des plantes avec des gants, jouets de la salle d'attente à mettre dans sac poubelle et à nettoyer au domicile (au lave-vaisselle ou au lave-linge). Utilisation d'une lavette imprégnée de détergent-désinfectant pour le téléphone, proscription d'agent détergent-désinfectant sur le matériel informatique, lavage des écrans plastiques recouvrant les claviers ou changement quotidien du film plastique alimentaire qui les recouvre.
- Salle d'examen et de soins : essuyage humide avec textile propre ou support non tissé à usage unique, imprégné d'un détergent-désinfectant, changé pour mobilier et équipement de chaque zone, ne pas retremper la lavette dans la solution de détergent-désinfectant. Utilisation d'une autre lavette imprégnée de détergent-désinfectant pour nettoyer le plan de travail, le chariot de soins, le divan d'examen, le marchepied et le tabouret, nettoyage des poignées de porte avec une lavette imprégnée de détergent-désinfectant, nettoyage des lavabos et de la robinetterie avec de la crème à récurer et une lavette, puis rinçage, désinfection à l'eau de Javel ou avec un détergent-désinfectant avec la lavette réservée à l'entretien des éviers et lavabos, fermeture et changement des sacs poubelles, dépoussiérage humide du sol avec un balai trapèze muni d'une semelle en tissu humidifiée ou d'une semelle à usage unique pré-imprégnée, puis lavage du sol avec une autre semelle trempée dans une solution de détergent.
- Toilettes : nettoyage de poignée de la chasse d'eau et du siège des toilettes avec une lavette imprégnée de détergent-désinfectant, nettoyage du lavabo comme celui de la salle de soins, nettoyage de la poignée de porte avec une lavette imprégnée de détergent-désinfectant, versement des eaux usées dans les toilettes, récurage de la cuvette avec une brosse et de la crème à récurer et rinçage, puis versement sur les parois de l'eau de Javel, pas d'actionnement de la chasse d'eau avant 15 mn.
- Matériel de nettoyage : lavage des balais, de la pelle et du seau avec un détergent et de l'eau tiède, rinçage, essuyage et rangement dans le local de ménage, lavettes et semelles d'entretien des sols réutilisables peuvent être lavées au lave-linge, si dépôt du linge médical dans un sac, le vider en renversant son contenu, lavage en machine à haute température avec javellisation au dernier rinçage des textiles de nettoyage réutilisés, lavage des sacs de lingerie en tissu après chaque usage, lavage des gants de ménage avec un détergent et de l'eau tiède, rinçage, séchage et rangement.
- Réfrigérateur : nettoyage des parois et de la poignée avec une lavette imprégnée de détergent-désinfectant, lors du dégivrage, nettoyage et désinfection du réfrigérateur soit par un produit détergent suivi d'une désinfection par de l'eau de Javel à 2,6 % de chlore actif diluée au 1/20 dans l'eau froide suivie d'un rinçage après 15 mn de contact, soit par un produit détergent-désinfectant.